



**PRÉFET
DU HAUT-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Unité Départementale du Haut-Rhin

Affaire suivie par Valérie PETIT
valerie.petit@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 03 89 66 66 67 – Fax : 03 89 59 30 22
Réf : URB_2021_03_26_PC_ZAE -Amélie 1_wittelsheim_219

Le directeur régional,
à

Mairie de WITTELSHEIM
Service Instructeur des Droits des sols
2 Rue d'Ensisheim
68310 WITTELSHEIM



Objet : Demande de permis d'aménager N° PC 068 375 20 N001 concernant l'aménagement de la tranche 3 du lotissement d'activité Amélie 1
PJ : Dossier en retour

Par transmission visée en référence, vous avez adressé à mes services la demande de permis d'aménager citée en objet.

Le présent avis ne vaut que pour les risques liés à l'activité industrielle dits risques anthropiques.

Las base de données publique

<https://www.georisques.gouv.fr/donnees/bases-de-donnees>

fournit la plupart de l'information disponible dans ce cadre, avec notamment :

- le recensement des installations classées soumises à autorisation ou enregistrement,
- le recensement des sites et sols pollués,
- l'inventaire historique des sites industriels et activités de service.

Par ailleurs, je vous indique que la zone concernée ne concerne pas une zone d'ancien terroir pour laquelle les services de la DREAL auraient mis des restrictions, ni un puits rebouché avec des servitudes de passage et d'entretien.

Le terrain est situé dans une zone considérée comme définitivement stabilisée, sous réserve des incertitudes dont restent grevées toutes prévisions en matière d'affaissements.

Pour le directeur régional
Le chef de l'Unité Départementale du Haut Rhin

Caroline TEYSSIER